



Bonjour,

Comme les années précédentes, 2 groupes d'enfants seront proposés : les 4/9 ans et les 9/16 ans.

Les horaires ne changent pas : 8h30/17h30.

Pour éviter le croisement des groupes, l'accueil se fera dans 2 lieux différents.

Les enfants scolarisés dans le Dévoluy sont prioritaires.

Masque conseillé pour les enfants entre 9 et 10 ans et **obligatoire pour les enfants de plus de 11 ans** (minimum 2 par jour à fournir par les parents).

Veuillez trouver ci-joint le programme (susceptible d'être modifié suivant les annonces gouvernementales), la fiche d'inscription de l'ALSH été 2020 du Dévoluy ainsi que la fiche d'urgence à remplir **UNIQUEMENT** pour une 1^{ère} inscription ou pour tout changement (n°tel, adresse...) par rapport à l'an dernier.

Inscription par mail : population@mairiedevoluy.fr

Inscription par tel : lundis, mardis, mercredis, jeudis de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Seuls les dossiers complets seront traités :

- Une attestation employeur pour les deux parents certifiant que vous travaillez durant la période d'inscription pour que votre enfant soit prioritaire
- Bulletin d'inscription rempli et signé
- Fiche d'urgence complétée et signée
- Photocopie de votre attestation du Quotient Familial de moins de 3 mois (CAF ou MSA)
- Photocopie de l'assurance scolaire/extrascolaire 2019/2020 de votre enfant si celui-ci n'a pas fréquenté l'ALSH en 2020
- Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public (Il ne sera encaissé qu'en septembre 2020).

Attention : les places sont limitées.

Merci de votre compréhension

Respectueuses salutations

Jocelyne BOREL

Service population

population@mairiedevoluy.fr

Tel : 04.92.58.89.38